
CTL DISI Sud Est du 28 février 2017

Point sur le plan d'action baromètre social

Les résultats du dernier baromètre social ont permis de déployer un plan d'actions décliné selon quatre axes.

1/ Faire de l'intranet de la DISI un véritable vecteur d'information permettant à la fois de donner du sens et de valoriser les équipes de la DISI :

Un comité de rédaction a été institué au sein du CODIR afin de proposer de trois à quatre articles par mois couvrant tous les domaines et tous les ESI.

Ces articles présentent la vie et l'action des services et, au travers de cela, permettent d'illustrer concrètement les orientations du SI.

Cette politique plus dynamique de publication a déjà conduit à une augmentation de 6 % des consultations du site en 2016 par rapport à 2015.

2/ Renforcer l'écoute de la direction vis-à-vis des agents de la DISI :

Des entretiens entre le directeur et un panel d'agents tiré au sort au sein de chaque ESI ont été instaurés.

Ainsi, un dialogue direct a pu se nouer entre le directeur et près d'une cinquantaine d'agents.

Ces entretiens ont été très bien ressentis par les agents qui souhaitent que ce type d'opération soit renouvelé. Nous reconduirons donc cette démarche en 2017.

3/ Mettre en place une enquête sur la formation au sein de la DISI afin de proposer un dispositif qui satisfasse les agents.

Cette enquête, ouverte à l'ensemble des agents de la DISI, a été conduite au printemps 2016.

150 questionnaires ont été complétés soit un taux de retour très significatif. Ils ont mis en évidence un ressenti positif sur la formation alors que le baromètre social faisait plutôt état d'une évaluation défavorable. Les questionnaires ont permis de mettre en avant les difficultés suivantes :

-l'accès à l'offre de formation n'est pas toujours évident pour les agents. Un message d'information dans ce sens leur a été adressé ;

-l'offre n'est pas toujours adaptée aux besoins ;

-le ressenti vis-à-vis de la e-formation est plutôt négatif.

4/ Créer un réseau de référents métiers permettant de mutualiser au niveau DISI les compétences expertes.

L'institution de ce réseau est une solution qui vise à mettre en avant certaines compétences métier utiles à la collectivité DISI. Il s'agit donc de valoriser des acquis de l'expérience professionnelle mais aussi des capacités d'expertise ayant pu être acquises en dehors de la DGFIP.

Au niveau de la DISI, ce dispositif a pour vocation de mutualiser les compétences et d'assurer une meilleure réactivité dans la résolution de certaines difficultés en mettant en place des circuits courts de résolution.

Installé récemment à l'automne, le réseau des référents est à ce stade composé de six agents œuvrant dans autant de domaines (Libre office, Core, Fidji Stock, Linux, W7, téléphonie). Une page de l'intranet de la DISI leur est dédiée.

Les questions qui leur sont adressées et leurs réponses ont vocation à être publiées sur le site de la DISI, dans une foire aux questions. Un bilan sera dressé à l'issue d'une période significative.